









Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

MILDIU	Les premiers symptômes significatifs sont visibles depuis la semaine dernière. Et les taches issues des pluies de fin juin devraient apparaître sous peu. Restez très vigilants car les prochaines pluies pourraient engendrer des contaminations non négligeables, notamment sur grappes.
BLACK-ROT	La période de risque est toujours en cours. Restez vigilants et surveillez attentivement l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles.
OÏDIUM	En situation sensible le risque se maintient et les conditions sont favorables au champignon.

MÉTÉO

• Prévisions du 5 au 10 juillet 2017 (Source Météo France)

	Mer 5	Jeu 6	Ven 7	Sam 8	Dim 9	Lun 10
Températures	18 - 32	18 - 30	17 - 27	17 - 27	15 - 24	14 - 24
Tendances						



Directeur de publication :

Denis CARETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Unicor cave de
Valady

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

STADES PHENOLOGIQUES

	Gamay	Chenin	Fer
Marcillac			31
Entraygues	32 - 33	32 - 33 sur les vignes non gelées	-
Estaing		32 - 33 sur les vignes non gelées 31 sur les vignes gelées	-

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz):

Stade 29 : Grain de plomb

Stade 31 : Grain de pois

Stade 33 : Fermeture

MILDIU (Plasmopara viticola)

• Éléments de biologie (source : Maladies cryptogamiques de la vigne – Ed Féret)

Selon le stade phénologique, l'expression de la maladie évolue. Sur inflorescences et jeunes baies après nouaison, c'est le faciès « rot gris » qui s'exprime. Le pathogène se développe sous forme mycélienne et les organes atteints se recouvrent de fructifications blanches, prenant ainsi un aspect grisâtre.

Les attaques plus tardives, au stade fermeture de la grappe, produisent le faciès « rot brun ». Les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle, ainsi qu'une dépression en « coup de pousse ». La contamination de la baie, du fait de l'absence de stomates fonctionnels, se fait par le mycélium déjà présent dans les rafles ou le pédicelle. On n'observe pas de fructification.

Il en va de même sur le feuillage. L'expression de la maladie recouvre une forme en tache d'huile sur jeunes feuilles. Ces taches peuvent ensuite se couvrir d'un feutrage blanc à la face inférieure des feuilles. Sur les feuilles âgées, les taches sont de couleur jaune à brun-rouge, petites, nombreuses et de forme polygonale, limitées aux petites nervures : c'est le faciès « mosaïque ».



Mildiou sur grappe : faciès "rot brun"
à gauche : teinte violacée et baies desséchées – Photo CA 82
à droite : dépression en coup de pousse – Photo CA 31

• Situation au vignoble :

Zones Estaing et Entraygues : pas de progression depuis la semaine précédente. Les dernières sorties virulentes de taches observées datent de la semaine dernière et sont liées aux contaminations du 13 juin. Les conséquences des pluies de la semaine dernière ne sont pas encore visibles.

Zone Marcillac : Faible progression des symptômes

• Données de la modélisation

✗ **Potentiel Système** : Calcul à partir des données radar : Bruéjols-Balsac, Compeyre, Entraygues, Marcillac ; et de la station météo fixe : Valady

Situation de J-7 à J : Durant la semaine dernière, les événements pluvieux, parfois très intenses localement, se sont enchaînés sur 5-6 jours. Ceci a conduit à une augmentation très rapide de la pression exercée par le mildiou sur l'ensemble de la zone. Les cumuls de la semaine vont de 31 mm (Compeyre) à plus de 80 mm (Balsac, Entraygues).

A ce jour, la pression exercée par le mildiou est forte sur la majorité des secteurs sauf Compeyre où elle est encore à un niveau faible.

La semaine dernière, des contaminations de masse multiples sont modélisées sur la majorité des secteurs. Les contaminations de masse se sont enchaînées du 27 juin au 1^{er} juillet.

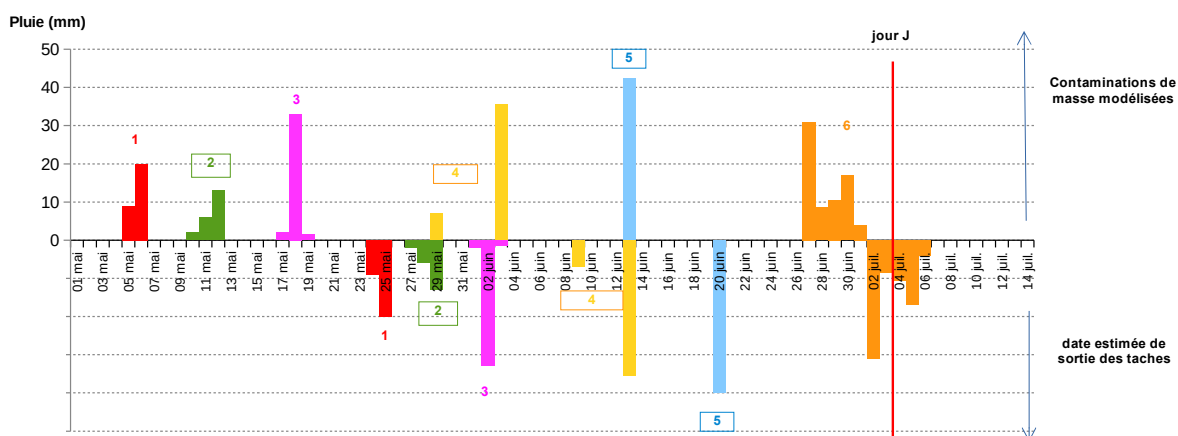
Simulation de J à J+10 : Les conséquences des précipitations de la semaine dernière continuent de se faire sentir et la pression mildiou va poursuivre sa hausse. Hausse qui pourrait être entretenue par les pluies annoncées pour cette semaine. Ainsi, la pression devrait devenir forte en tous secteurs.

Le seuil pour engendrer des contaminations de masse est désormais de 3-4 mm sur tous les secteurs. Les contaminations sont identifiées comme pouvant être de forte intensité.

La sortie des symptômes issus des contaminations de masse s'étalant du 27 juin au 1^{er} juillet devraient s'étaler du 2 au 6 juillet. En cas de nouvelle contamination, le délai d'incubation serait de 5 jours environ.

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 03/07/2017 pour la zone Aveyron

Synthèse réalisée à partir des données de Potentiel Système et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :



Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques
La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

Évaluation du risque : Les pluies de la semaine précédente sont à l'origine de nouvelles contaminations dont les conséquences devraient être visibles rapidement.

La pression est en nette hausse et de nouvelles pluies sont annoncées pour le milieu de cette semaine. Dans ces conditions le risque de contamination est fort pour cette période. Restez donc vigilants.

Au-delà du risque de contaminations primaires, il ne faut pas négliger le risque de repiquages dans les situations présentant des taches sporulantes. Situations dans lesquelles une faible pluie ou même une rosée importante assurant la présence d'un film d'eau sur le feuillage peut suffire.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Zones d'Estaing et Entraygues : pas de progression significative.

Zone Marcillac : pas de progression significative des dégâts déjà signalés.

Évaluation du risque : La pression est globalement bien contenue pour l'instant. Les grappes sont moins sensibles mais des contaminations sont possibles jusqu'à la fin de la fermeture de la grappe.

Restez vigilants à l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles et au risque de repiquage en cas de présence de symptômes sur feuilles.

Attention, car les pluies de la semaine dernière pourraient avoir engendrer des contaminations de forte intensité dont les conséquences sont à suivre d'ici la semaine prochaine.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble :

Zone Marcillac : légère progression des fréquences d'attaques sur la parcelle réputée sensible déjà identifiée la semaine dernière.

Sur les autres zones : aucun symptôme n'est signalé à ce jour

Évaluation du risque : La période est propice à l'apparition de nouveaux symptômes. A ce jour, les dégâts sont globalement modérés, mais il faut rester vigilants à l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles, en particulier en situations sensibles.

Un risque de contaminations existe jusqu'à la fin du stade « fermeture de la grappe ». Le vigilance reste de mise.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Des larves sont visibles mais les populations sont très faibles.

Évaluation du risque : Risque nul. Le seuil est très loin d'être atteint.

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

■ **Seuil de nuisibilité :** 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

□ **Mesures prophylactiques :** L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉ

Évaluation du risque : L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

Le texte complet du communiqué régional indiquant les dates d'interventions selon le statut de chaque commune est disponible à l'adresse suivante :

http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2017_avis_traitement_fd_complet_2_cle8d5412.pdf

Les dates retenues pour le **T1 larvicide** sont les suivantes : **du 22 juin au 5 juillet 2017.**

Le T2 est à renouveler à 14 jours du T1 en conventionnel et à 10 jours du T1 en AB.

AUTRES OBSERVATIONS

• **Auxiliaires :** Typhlodromes, syrphes et des œufs de chrysope sont régulièrement observés.

• **Maladies du bois :** les premiers dégâts significatifs sont observés, sous forme apoplectique, depuis les épisodes de canicule.

Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 11 juillet 2017

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.